







AVIS

Toutes les annonces judiciaires et légales en matière de procédure civile, ainsi que celles relatives aux ventes en matière de faillites, peuvent être insérées dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX.

(Arrêté de M. le Préfet de la Seine en date du 10 décembre 1867, publié dans notre numéro du 1er janvier 1868.)

Ventes immobilières.

AUDIENCES DES CRIÉES

FERME A USSY-SUR-MARNE

Etude de M. CHAUVEAU, avoué à Paris, rue de Rivoli, 81. Vente, sur licitation, au Palais-de-Justice, à Paris, le samedi 4 avril 1868, deux heures de relevée.

MAISON A GENTILLY

Etude de M. FIEBEMANN, avoué à Paris, rue St-Honoré, 491, successeur de M. Thomas. Vente, au Palais-de-Justice, à Paris, le 28 mars 1868, à deux heures, audience des criées.

PROPRIÉTÉ A PARIS

Etude de M. Henri DRECHOU, avoué à Paris, place Boffieldin, 1, successeur de M. Herbet. Vente, au Palais-de-Justice, à Paris, le 28 mars 1868.

TERRAIN A PARIS (CHARONNE)

Etude de M. BENOIST, avoué à Paris, rue Saint-Antoine, 110. Vente, au Palais-de-Justice, le 25 mars 1868, à deux heures.

MAISON DES ORMEAUX, 2, A PARIS

Etude de M. DELESSARD, avoué à Paris, quai de la Mégisserie, 18. Vente, au Palais-de-Justice, à Paris, le mercredi 17 avril 1868, à deux heures.

IMMEUBLES A PARIS

Etude de M. HUSSON, avoué à Paris, rue de la Monnaie, 9. Vente, sur surenchère, au Palais-de-Justice, à Paris, le jeudi 26 mars 1868, à trois heures et demie de relevée.

VASTE USINE A VINCENNES

Etude de M. PLASSARD, avoué à Paris, rue de la Monnaie, 11, successeur de M. Pierret. Vente, au Palais-de-Justice, à Paris, le 28 mars 1868.

PROPRIÉTÉ RUE AUMAIRE, 41, A PARIS

Etude de M. SERVY, avoué à Paris, rue de la Grange-Batelière, n° 16. Vente, sur licitation, au Palais-de-Justice, à Paris, le samedi 28 mars 1868, deux heures de relevée.

MAISONS A PARIS (PASSY)

Etude de M. BOINOD, avoué à Paris, rue Ménars, 11. Vente, à l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le samedi 28 mars 1868.

CHAMBRES ET ETUDES DE NOTAIRES

Etude de M. BOINOD, avoué à Paris, rue Ménars, 11. Facades: 56 mèt. environ. — Revenu: 67,329 fr.

VENTE, SUR LICITATION JUDICIAIRE, EN LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS, LE 31 MARS 1868, D'UNE:

PROPRIÉTÉ A NEUILLY-SUR-SEINE. rue Saint-James, 33, et avenue de Madrid, 49, comprenant: pavillons, serre, écurie, remise, cour et jardin. — Superficie: 2,000 mètres.

Ventes mobilières.

CRÉANCE DE 65,000 FRANCS

Etude de M. Henri DRECHOU, avoué à Paris, place Boffieldin, successeur de M. Herbet. Vente, au Palais-de-Justice, à Paris, le 4 avril 1868.

COMPTOIR DE L'AGRICULTURE

M. M. les actionnaires sont convoqués au siège social, rue Neuve-des-Capucines, 21 (hôtel de Crétin), le samedi 4 avril 1868.

SOCIÉTÉ AUTRICHIENNE I. R. P. DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Le conseil d'administration invite les porteurs de ses soixante-quatre actions de la société anonyme de l'Etat des Chemins de fer de l'Etat.

SOCIÉTÉ ANONYME DES GUANOS DE MEJILLONES

M. M. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale, en exécution des articles 42 et 53 des statuts, pour le mercredi 18 mars 1868.

rant, à dix heures du matin, au siège social provisoire, boulevard Haussmann, 31, à Paris. (101)

AVOCAT

On offre une magnifique position à un jeune homme ayant fait son droit, célibataire, âgé d'au moins vingt-cinq ans.

BULLETIN ANNOTÉ DES CHEMINS DE FER EN EXPLOITATION

Recueil périodique des lois, décrets, circulaires et arrêtés ministériels, jugements des tribunaux, arrêtés des cours d'appel, de la cour de cassation et du conseil d'Etat, concernant l'exploitation technique et commerciale des chemins de fer.

ABRAHAM LINCOLN

SA NAISSANCE, SA VIE, SA MORT Avec un récit de la Guerre d'Amérique d'après les documents les plus authentiques. Par A. ARNAUD.

Les Médecins prescrivent avec un succès certain

le SIROP d'écorces d'oranges amères de J.-P. LAROZE pour régulariser les fonctions de l'estomac et celles des intestins. Il est constaté qu'il facilite la digestion, enlevant les pesanteurs d'estomac.

CAISSE GÉNÉRALE DES FAMILLES

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE GARANTIES: DIX MILLIONS. RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES: A 50 ans, 8 fr. 51 %; A 55 ans, 9 34 %.

Les réclames, annonces industrielles et autres sont reçues au bureau du journal.

MAISON BOTOT BOURBISSIER de LL. MM. l'Empereur des Français, du Roi et de la Reine des Belges. SEULE VÉRITABLE EAU DENTIFRICE de BOTOT APPROUVÉE PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE de Paris.

Publications légales. — Sociétés commerciales. — Faillites. — (Arrêté préfectoral du 10 décembre 1867.)

La publication légale des actes de société est obligatoire, pour l'année 1868, dans l'un des cinq journaux suivants: Le Moniteur universel; La Gazette des Tribunaux; Le Droit; Le Journal général d'Affiches, dit Petites-Affiches; L'Étandard.

INSERTIONS LEGALES

AVIS D'OPPOSITION. Suivant procès-verbal dressé par M. Bourget, notaire à Paris, le seize mars mil huit cent soixante-huit, enregistré, déposé au greffe du Tribunal de commerce de la Seine, le treize mars, et au greffe de la justice de paix du dixième arrondissement de Paris, le onze mars.

SOCIÉTÉS.

Suivant acte sous signatures privées, fait double, à Paris, le premier mars mil huit cent soixante-huit, enregistré, déposé au greffe du Tribunal de commerce de la Seine, le treize mars, et au greffe de la justice de paix du dixième arrondissement de Paris, le onze mars.

vir que pour les opérations ayant trait aux affaires de la société. Le capital social a été fixé à trois cent mille francs, dont deux cent mille francs seront fournis par M. Tarbouriech-Nadal fils, cent mille francs par M. Delaplane.

TRIBUNAL DE COMMERCE

AVIS. M. M. les créanciers en matière de faillite qui n'auraient pas reçu d'avis sont priés de faire connaître leur adresse au Greffe n° 8.

DECLARATIONS DE FAILLITES

Du sieur BOLARD (Jules-Agile), tenant hôtel meublé, demeurant à Paris, avenue d'Éylau, 95; nomme M. Girard juge-commissaire, et M. Dufay, rue Laflèche, 43, syndic provisoire (N. 9299 du gr.).

HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS ET CONDITIONS SOMMAIRES.

Concordat BERTRAND et C. Jugement du Tribunal de commerce de la Seine, du 14 février 1868, lequel homologue le concordat passé le 19 décembre 1867, entre le sieur BERTRAND, marchand de bois, demeurant à Paris, (la Villette), rue de Bordeaux, 14, et ses créanciers.

Concordat CHAUGIER.

Jugement du Tribunal de commerce de la Seine, du 2 mars 1868, lequel homologue le concordat passé le 4 février 1868, entre la dame CHAUGIER, ayant tenu hôtel meublé, demeurant à Paris (Vaugirard), rue Dombasle, 11, et ses créanciers.

VENTES MOBILIÈRES

Le 18 mars. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 6. Consistant en: 1676 — Bureaux, balances, tables en marbre, établis, etc.